

BULLETIN MUNICIPAL

30 AVRIL 2025

DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	1
	2
ACTUALITÉ MUNICIPALE	2
	À
	7
CULTURE, SPORT ET LOISIR	8
VIE COMMUNAUTAIRE	9
	À
	11
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	12

**SOMMAIRE :**

- Séance du conseil
- Licence pour chien
- Permis de brûlage
- Halte pour VR
- Frigo partagé
- Local des jeunes
- Calendrier des activités

MOT DU MAIRE**Du nouveau à Baie-des-Sables!**

Hé oui! Nous avons un nouveau directeur général et greffier-trésorier qui a pris ses fonctions au cours des dernières semaines. Il s'appelle Alain Thibault et est originaire de La Mitis. Alain a une solide expérience en gestion municipale ayant assumé la fonction de directeur général à Price et à St-Angèle-de-Mérici. Avant, il a été successivement gestionnaire et actionnaire d'une entreprise de construction, avant d'aller faire de l'aide internationale autour du monde. Il a aussi joué un rôle important dans plusieurs projets de collaboration intermunicipale, ce qui est très positif pour le futur.

Au cours des prochaines semaines, il aura l'occasion de se familiariser avec le personnel de la municipalité, les infrastructures et les projets en cours et futurs. Joignez-vous à moi pour lui souhaiter la plus cordiale des bienvenues!

Le Parc du Sacré-Cœur 2.0

Au cours de la dernière année, votre conseil a travaillé en étroite collaboration avec le Comité d'embellissement et du tourisme pour proposer un plan d'aménagement du Parc du Sacré-Cœur. Hé bien, le plan a été adopté ce printemps et une demande de financement a été déposée dans le cadre du programme Fonds Régions et Ruralité (FRR) de la MRC.

Nous venons d'apprendre que le projet a été approuvé sans la scène mobile. Cela nous permettra de faire différents aménagements au cours de l'été dont l'éclairage, le verdissement du mur, une station de réparation et de recharge pour vélos et certains réaménagements des vestiges de la Fabrique. L'idée est de faire de ce parc un espace ludique pour se reposer et y tenir des spectacles à l'occasion.

La sécurité incendie

Le sujet de la sécurité incendie a suscité beaucoup de discussions à l'échelle de La Matanie. En effet, la MRC a profité de la révision du schéma de couverture de risques pour lancer une étude d'optimisation de sécurité incendie sur le territoire et ce, en étroite collaboration avec la Ville de Matanie. Un rapport a été présenté à tous les élus et aux pompiers en novembre dernier. Il a été vite convenu que le statu quo

ACTUALITÉ MUNICIPALE

MOT DU MAIRE - SUITE

était impensable. Depuis janvier dernier, tous les conseils s'activent pour faire progresser ce dossier crucial pour notre territoire et tous veulent une mise en place graduelle du nouveau service en janvier 2026. Pour Baie-des-Sables, votre conseil analyse la possibilité de se joindre à la régie naissante dans l'Est de La Mitis. Les discussions avancent bien et les scénarios budgétaires sont en préparation. Je vous donnerai plus de détails le mois prochain.

Bon printemps!

Gérald Beaulieu, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

À sa séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, votre conseil a résolu:

D'officialiser le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024;

D'emprunter par billets pour un montant total de 183 000 \$ conformément au règlement d'emprunt numéro 2019-07;

D'utiliser les soldes disponibles de différents règlements d'emprunt fermés au montant de 56 500 \$ afin de diminuer le solde à refinancer du règlement d'emprunt numéro 2019-07. Cette utilisation portera le solde à refinancer à 183 000 \$;

D'embaucher et nommer Monsieur Alain Thibault au poste de directeur général et greffier-

trésorier pour donner suite au départ de Monsieur Adam Coulombe en vertu de la résolution 2025-039;

D'accepter les modifications concernant l'administration de la Municipalité de Baie-des-Sables et de nommer à titre de représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse populaire Desjardins: Monsieur Gérald Beaulieu, maire, ou, à titre de substitut en cas d'incapacité d'agir de ce dernier, Madame Marie-Claude Saucier, mairesse suppléante et Monsieur Alain Thibault, directeur général et greffier-trésorier, ou, à titre de substitut en cas d'incapacité d'agir de ce dernier, Madame Marie-Eve Guay, directrice générale adjointe;

D'autoriser Monsieur Alain Thibault à signer tout document utile ou nécessaire pour donner tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à la carte de crédit Desjardins;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables autorise Monsieur Alain Thibault, directeur général et greffier-trésorier à compléter les formulaires de Revenu Québec à titre de représentant autorisé des services CliqSécur - Entreprises;

De mandater Monsieur Alain Thibault, directeur général et greffier-trésorier à agir à titre de représentant autorisé auprès de Service Canada;

D'autoriser le maire, Monsieur Gérald Beaulieu, et la directrice générale adjointe, Ma-



Séance ordinaire
du conseil
municipal
lundi le
5 mai 2025
à 19h à
l'Édifice municipal
Philippe-Morin



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025 - SUITE

dame Marie-Eve Guay, à signer l'entente relative à la fourniture de services administratifs avec la MRC de La Matanie;

D'adopter le rapport annuel d'activités pour l'année 2024 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Matanie 2016-2021, lequel est en cours de révision;

D'autoriser le maire, Monsieur Gérald Beau-lieu, et le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Alain Thibault, à signer l'Entente intermunicipale du 19 mars 2025 modifiant l'entente intermunicipale relative à l'organisation du service régional de sécurité incendie conclue le 27 octobre 2005, modifiée le 18 mai 2011, le 30 septembre 2020, le 1^{er} mars 2023 et le 15 mai 2024 pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables;

D'aviser la MRC de La Matanie que la Municipalité de Baie-des-Sables a l'intention d'intégrer le Service de sécurité incendie secteur Est de La Mitis dans le domaine de l'intervention incendie à partir du 1^{er} janvier

2026;

D'accepter la soumission d'Aménagement Paysager JP Dufour inc. de Saint-Octave de Mé-tis au coût 725\$ plus les taxes applicables pour un entretien printanier(1), mi-saison(1) et automnal(1) des aménagements paysagers municipaux;

De demander à Innergex la libération d'une retenue au montant de 300 \$ pour le Club de ski de fond dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2022;

De demander à Innergex la libération d'une retenue au montant de 420 \$ pour le Club de ski de fond dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2023;

De demander à Innergex la libération d'une retenue au montant de 400 \$ pour le Club de ski de fond et de 2 000 \$ pour la Municipalité de Baie-des-Sables dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2024;

D'approuver les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-

Sables dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2025 et de demander à Innergex de verser les sommes directement aux organismes retenus;

De demander au gouvernement du Québec de remettre en place, au cours de la présente année, le financement du programme Réno-Région;

D'accepter le budget révisé pour l'année financière 2025 de l'Office d'habitation Fleuve et Vallée en date du 6 mars 2025 prévoyant une contribution estimative de la Municipalité de Baie-des-Sables au montant de 3 567 \$ (2 917 \$ pour le budget initial 2025), correspondant à 10 % du déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame;

D'établir les modalités pour le camp de jour à l'été 2025;

D'accepter l'offre de services professionnels en architecture de Madame Marie-Hélène Nollet pour la réalisation d'une étude visant l'amélioration de l'accès du Centre communautaire Gabriel-Raymond au montant de 11 900 \$ avant les taxes.



Les procès-verbaux et les enregistrements audio des séances sont disponibles sur le site Web de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

PROJET D'ORDRE DU JOUR DU 5 MAI 2025

- ◆ Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale 2025
- ◆ Augmentation de la TECQ 2024-2028
- ◆ Acceptation au PRIMA pour l'amélioration de l'accès au Centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ Rapport de visite - Assurance FQM
- ◆ Acquisition d'équipement informatique
- ◆ Retrait d'un dossier en vente pour taxes
- ◆ Procuration ClicSeur - Revenu Québec
- ◆ Intégration du SSI Mitis-Est
- ◆ Déclaration de compétence de la MRC de La Matanie - Prévention et intervention
- ◆ Rapport d'intervention - Morsure de chien
- ◆ Octroi de contrat d'abat-poussière
- ◆ Demande au PPA-CE - Député provincial
- ◆ Signature d'un addenda avec Éco entreprise Québec - Tri et conditionnement
- ◆ Acceptation au FRR - Projet d'aménagement du Parc du Sacré-Cœur
- ◆ Aménagement du Parc du Sacré-Cœur
- ◆ Embauche et formation des employés du camp de jour

POUR ASSISTER AUX SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20, rue du Couvent.

Il est également possible d'y assister en

ligne à l'aide du lien de connexion Zoom disponible sur le site Internet de la municipalité à www.municipalite.baiedessables.ca dans la section actualité.

Veillez prendre note que seules les per-

sonnes présentes sur place pourront poser leurs questions de vive voix. Les personnes en ligne devront poser leurs questions par écrit à l'aide du clavardage de l'application Zoom.



La collecte des matières compostables aura lieu à toutes les semaines dès le 13 mai prochain!

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

La Municipalité de Baie-des-Sables souhaite vous informer d'un changement au niveau de la fréquence des collectes des matières compostables. En effet, à compter du **mardi 13 mai 2025**, la collecte des bacs bruns aura lieu **toutes les semaines** et ce jusqu'au 30 septembre 2025. Pour consulter le calendrier des collectes des matières résiduelles: www.municipalite.baiedessables.ca.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

RAPPEL - RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE

Chapitre 4 - Animaux

Licence

Le gardien d'un chien, dans les limites de la municipalité, doit obtenir une licence pour ce chien, et ce, avant le 1^{er} avril de chaque année. La licence est payable annuellement et est valide pour l'année pour laquelle elle est émise, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cette licence est incessible et non remboursable.

Coût de la licence

Le coût de cette licence est établi en fonction du règlement de tarification en vigueur (20\$ par chien pour l'année 2025). La licence est gratuite si elle est demandée par une personne atteinte d'une incapacité physique ou mentale et qui possède un chien guide. Un certificat médical attestant la condition physique de cette personne peut être exigé.

Identification sur la licence

Contre paiement du prix, une licence est remise indiquant le numéro d'enregistrement du chien et l'identification de la municipalité.

Port de la licence

Le gardien doit s'assurer que le chien porte cette licence en tout temps.

Registre

La municipalité ou le contrôleur tient un registre où sont inscrits le nom et les coordonnées complètes de la personne qui demande une licence, la race et le sexe du chien, les indications utiles pour établir l'identité du chien (ex. : nom de l'animal, couleur, traits particuliers) ainsi que le numéro de la licence émise.

Perte

Advenant la perte ou la destruction de la licence, le propriétaire ou le gardien d'un chien à qui elle a été délivrée peut en obtenir une autre après paiement du tarif applicable.



La halte municipale pour véhicules récréatifs au Centre communautaire Gabriel-Raymond sera opérationnelle dès le 16 mai 2025

HALTE MUNICIPALE POUR VR

La halte municipale pour véhicules récréatifs aménagée au Centre communautaire Gabriel-Raymond ouvrira ses portes pour la saison 2025 le 16 mai prochain.

Fort appréciée par les voyageurs de passage

chez nous l'été dernier, la halte pourra accueillir encore cette année plusieurs touristes qui viendront nous rendre visite en leurs offrant plusieurs commodités dont l'accès aux toilettes et aux douches, l'accès Wifi, l'eau potable ainsi que la possibilité de

vidanger les eaux usées de leurs véhicules.

Le concept demeure le même cette année, soit sous la forme d'un libre-service avec contribution volontaire sans possibilité de réservation ni de séjour long terme.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

VENTES DE GARAGE ET ABRIS D'HIVER

Selon l'article 8.3 du règlement de zonage, la vente de biens domestiques (vente de garage) est permise sur un terrain à usage résidentiel pour une durée maximale de trois jours consécutifs aux périodes suivantes:

- Le vendredi, samedi et dimanche précédant la Journée nationale des Patriotes;
- Les derniers vendredis, samedis et dimanches des mois de mai, juin et juillet;
- Le premier vendredi, le premier samedi et le premier dimanche du mois d'août
- Le vendredi, samedi et dimanche précédant la Fête du travail.

Les abris d'hiver pour automobiles, les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal ainsi que les clôtures à neige peuvent être installés durant la période allant du **15 octobre au 15 mai**. Ils devraient par conséquent être retirés en dehors de cette période.



RAPPEL - EAUX PLUVIALES

Le printemps est arrivé et avec son retour, arrivent la fonte de la neige et les averses de pluie.

En vertu du *Règlement municipal n° 2005-08* de la Municipalité de Baie-des-Sables, les eaux souterraines et les eaux pluviales doivent être évacuées sur le terrain ou dans un fossé et il est interdit de les déverser dans la canalisation municipale d'égout

domestique.

Le branchement à l'égout domestique ne doit, en aucun temps, recevoir des eaux pluviales ou des eaux souterraines. Ceci a pour but d'éviter l'usure prématurée des équipements du réseau d'égout et également assurer un traitement adéquat des eaux usées.

Quiconque contrevient à

une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende. L'inspecteur municipal est autorisé à visiter et à inspecter tout immeuble pour s'assurer de l'application du présent règlement.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Les règlements municipaux sont disponibles pour consultation sur notre site Internet au www.municipalite.baiedessables.ca dans la section documents et publications.

PERMIS DE BRÛLAGE

Tout feu à ciel ouvert sur le territoire de la MRC de La Matanie nécessite l'obtention d'un permis de brûlage (à l'exception des feux dans les foyers extérieurs conformes). Le permis est gratuit et traité rapidement. Une demande peut être faite directement par téléphone au 418 562-6734 poste 225 ou sur le site Internet de la MRC de La Matanie à l'adresse suivante:

https://www.mrcdematane.qc.caservices_securite_incendie.html#ancre6



ACTUALITÉ MUNICIPALE

FRIGO PARTAGÉ

Saviez-vous que le frigo partagé de Baie-des-Sables est déménagé récemment à l'entrée du Café La Caisse?

Ce projet, qui vise non seulement à faciliter l'accès aux aliments, mais aussi à contrer le gaspillage alimentaire tout en renforçant le partage et la solidarité prend maintenant place au cœur du village.

En formule libre-service, le frigo et le garde-manger permettent à tous d'aller pour y déposer des aliments (périssables ou non) ou s'y approvisionner à toute heure du jour.

Citoyens, entreprises, organismes, tout au long de l'année, n'hésitez pas à venir déposer vos surplus dans le frigo partagé! Du lait, du pain, des repas individuels, des produits non périssables, toutes les denrées trouvent pre-neurs!

Que vous cuisiniez en trop grande quantité, que possédiez une entreprise dans le domaine alimentaire ou la restauration ou tout simplement que vous souhaitiez contribuer à ce beau projet, vous êtes même invités à annoncer vos dons sur le groupe Facebook Frigo partagé de Baie-des-Sables si le cœur vous en dit!



MIEUX RÉCUPÉRER

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Piles
- × Seringues
- × Boyaux d'arrosage
- × Chaises de jardin
- × Jouets
- × Casseroles
- × Vêtements et tissus

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



Le frigo partagé est maintenant situé à l'entrée du Café La Caisse (à l'emplacement de l'ancien guichet automatique).



CULTURE SPORT ET LOISIR

LOCAL DES JEUNES

Après une première saison d'opération, la période d'ouverture régulière du local des jeunes prendra fin vendredi le 23 mai prochain pour une petite pause estivale. Nous recevrons pour l'occasion, l'entreprise Anim'action, qui offrira aux jeunes une belle soirée de lasertag au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 19h à 22h! Il sera possible pour les enfants âgés de 5 à 9 ans d'y participer de 19h à 20h et pour les jeunes de 10 à 17 ans par la suite de 20h à 22h. Cette activité sera offerte gratuitement, sur inscription au préalable auprès du service des loisirs.

Cette première saison d'opération positive aura permis aux adolescents de notre communauté de s'approprier le lieu tant souhaité, de s'y retrouver entre amis, de socialiser et se divertir. Les plus jeunes ont eu eux aussi l'occasion de découvrir Le Spot et de s'y familiariser à raison de deux soirs par semaine cet hiver!

Merci à nos deux animateurs, Émily et Tristan qui ont assuré un endroit agréable et animé pour nos jeunes dans un cadre sécuritaire et bienveillant tout au long de la saison. Merci aux jeunes qui fréquentent l'endroit, vous avez prouvé la nécessité de ce projet par votre participation. Profitez bien des dernières semaines à votre local avant de faire place à l'été!



Pour contacter le service des loisirs:

baiedessables@lamatanie.ca

418 772-6218
poste 101

 Municipalité de Baie-des-Sables

CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières Baie-des-Sables vous invite à son dîner de printemps!

Dimanche le 4 mai 2025 dès 11h30
Centre communautaire Gabriel-Raymond
(117 route 132, Baie-des-Sables)

Au menu: soupe à l'orge, poulet avec sauce, légumes, pommes de terre pilées et salade de chou

13 ans et plus / 20\$ 5 à 12 ans / 8\$ Moins de 5 ans / gratuit

Billets en vente auprès de
Odette St-Laurent 418 772-6401
Micheline Bélanger: 418 772-6717
Diane Raymond: 418 772-6896



VIE COMMUNAUTAIRE

APPEL À L'ENGAGEMENT

Un appel à l'engagement pour l'avenir de nos écoles rurales

Dans le cadre d'une réorganisation scolaire sur notre territoire, plusieurs actes d'établissement ont été révoqués, entraînant la fusion de certains établissements et la formation de nouveaux conseils d'établissement regroupés. Ces conseils deviendront des lieux importants de concertation et de décision en ce qui concerne la vie scolaire, les services offerts et les projets éducatifs.

Derrière cette restructuration se cache un enjeu plus vaste: celui de l'avenir des écoles en milieu rural. Ces écoles jouent un rôle fondamental

dans la vitalité de nos communautés. Elles ne sont pas que des lieux d'apprentissage, mais aussi des espaces de rassemblement, de transmission culturelle, de services et d'engagement local. Leur présence renforce l'attractivité de nos villages et soutient le dynamisme des familles qui y vivent. C'est pourquoi nous lançons un appel à l'engagement actif des parents. En siégeant aux nouveaux conseils d'établissement, vous pourrez faire entendre la voix de votre communauté, défendre les besoins spécifiques de votre école et participer concrètement à son avenir. Votre implication est essentielle

pour assurer que les décisions prises reflètent les réalités et les aspirations des milieux ruraux.

Nous encourageons également la population à assister aux rencontres des conseils d'établissement. Votre présence démontre l'intérêt collectif porté à l'éducation locale et peut faire une réelle différence dans les orientations futures.

Parce que chaque école qui ferme laisse un vide difficile à combler, travaillons ensemble pour préserver ces lieux essentiels à la vie de nos villages.

Le comité de mobilisation contre la fusion des conseils d'établissements de La Matanie



Conservez
le calendrier
des activités
à la page 12
pour ne
rien manquer
des événements
du prochain mois!

LE CAFÉ LA CAISSE

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre souper bénéfique de crabe, commandité par les Pêcheries Landry et Poissonnerie Gagnon. Ce fut une grande réussite!

Durant le mois de mai, nous continuons d'être ouvert le jeudi pour les 5 à 7, le samedi de 9h à 17h et le dimanche, pour les déjeuners, de 9h à 14h.

Votre petite pâtisserie favorite de l'été (la crème glacée molle) va débiter la fin de semaine du 24 mai. Une petite nouveauté cette année, une carte de fidélité pour récompenser nos loyaux clients, fans de crème glacée. Après l'achat de neuf crèmes glacées, vous obtiendrez une petite crème glacée gratuitement.

Si le Café La Caisse vous tient à cœur et que vous désirez vous impliquer pour le faire rayonner, surveillez l'annonce de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en juin. Que ce soit pour être membre du conseil d'administration, aider à la préparation de repas, ménage, entretien paysager ou toutes autres tâches, tout le monde est bienvenu!!! Si ça vous intéresse, vous pouvez nous contacter au 418 772-0188. Au plaisir de vous rencontrer!

L'équipe du Café



VIE COMMUNAUTAIRE

GYM CERVEAU

Une autre belle année de cours de gym cerveau au Centre communautaire Gabriel-Raymond est sur le point de se terminer. Avec plus d'une trentaine de participants chaque semaine, la popularité de cette activité n'est plus à discuter! La bonne nouvelle est que nous pouvons déjà confirmer le retour des cours à l'automne prochain, grâce une aide financière du gouvernement fédéral via le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés qui permettra d'offrir à nouveau cette activité et de la bonifier. Nous tenons à remercier chaleureusement Madame Jocelyne Bélanger, enseignante, pour sa disponibilité et son professionnalisme ainsi que tous les bénévoles impliqués dans le projet. Bonnes vacances à tous!



ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE

Les cafés culturels Brioches et musique bientôt dans votre municipalité!

Début d'après-midi, une douzaine de personnes, des aînés et des plus jeunes, sont réunies autour d'une table garnie de viennoiseries. Une bonne odeur de café remplit la pièce inondée de soleil, donnant vue sur le fleuve ou la rue. Des bénévoles s'activent pour servir et mettre tout le monde à l'aise. Nous sommes à Grosses-Roches, Saint-Ulric, à Baie-des-Sables, Matane ou une autre municipalité de La Matanie.

Un professeur de l'École de musique de Matane anime une causerie-conférence sur l'évolution de la flûte, la musique d'opéra, La Bol-

duc, Les Quatre Saisons de Vivaldi ou les bienfaits du chant choral. Des extraits d'œuvres sont présentés, parfois de la musique est jouée en direct, on peut manipuler des instruments. Les participants partagent leurs impressions, leur vécu, posent des questions, échangent sur leur expérience et leur ressenti.

L'École de musique de Matane est fière de vous présenter les cafés culturels *Brioches & musique!* Grâce à la contribution financière du Gouvernement du Québec dans le cadre du programme Québec ami des aînés, ces activités gratuites se tiendront à différents endroits de La Matanie, tout au long de l'année, et ce, pendant deux ans. Nous pourrons compter

sur la délicieuse contribution de La Miss Café, fournisseur officiel du café et des viennoiseries pour ces rencontres!

Les Cafés sont d'abord destinés aux aînés, mais le mélange générationnel, l'ouverture et la bienveillance sont des ingrédients essentiels à leur succès.

À Baie-des-Sables, les cafés se tiendront au Café La Caisse et à la Résidence des Sables.

Pour informations et inscription : Isabelle Roy, directrice générale de l'École de musique de Matane, 418 562-4212 poste 1.

Le prochain bulletin municipal vous parviendra le 30 mai 2025 et la date de tombée des articles sera le 23 mai prochain.

VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Ne pas manquez pas le dernier déjeuner brunch avant l'été du Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables dimanche le 11 mai pro-

chain dès 9h30 au Centre communautaire Gabriel-Raymond.

Venez célébrer la fête des mères avec les bénévoles du club qui

vous serviront leurs excellents déjeuners!

Bienvenue à tous!



À VENIR EN MAI...

Du 27 avril au 3 mai, semaine de l'action bénévole

Le 4, diner de printemps du Cercle de Fermières dès 11h30 au Centre communautaire Gabriel-Raymond

Le 5, séance du conseil municipal à 19h à l'Édifice Philippe-Morin

Du 5 au 11 mai, semaine nationale de la santé mentale

Le 11, fête des mères

Le 11, déjeuner brunch du Club des 50 ans et plus dès 9h30 au Centre communautaire Gabriel-Raymond

Du 12 au 18, Semaine québécoise des familles

Le 19, Journée nationale des Patriotes, bureau municipal fermé

Le 23, fin de la période d'ouverture régulière du local des jeunes et soirée lasertag au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 19h à 22h

Tous les samedis de 13h à 16h, ouverture de la friperie au sous-sol du Café La Caisse

Les ventes de garage seront permises sur le territoire de Baie-des-Sables les 16, 17 et 18 mai prochains



BAIE-DES-SABLES MAI 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
4 Dîner de printemps 	5 Séance ordinaire du conseil 19h 	6	7 Consultation publique à 19h à l'École Assomption 	8 Café LA CAISSE 5 à 7 	9 	10 Friperie 13h à 16h 
11 Fête des mères Déjeuner brunch 	12	13 	14 	15 Café LA CAISSE 5 à 7 	16	17 Friperie 13h à 16h 
18	19 Journée nationale des Patriotes Fermé	20 	21 	22 Café LA CAISSE 5 à 7 	23 Lasertag 	24 Friperie 13h à 16h 
25	26	27 	28 	29	30 	31 Friperie 13h à 16h 



Matières résiduelles



Matières recyclables



Matières compostables



Bibliothèque Marie-Ratté

15h30 à 18h30



Bureau municipal fermé